

Groupe d'action contre le terrorisme (GACT/CTAG)

Le Groupe d'action contre le terrorisme, communément désigné par le sigle anglais CTAG (*Counter-Terrorism Action Group*) a été créé par le [G8](#), au [Sommet d'Evian](#), en juillet 2003. Il a pour mandat de stimuler la volonté politique de lutter contre le terrorisme et son financement, ainsi que de coordonner l'aide fournie par ses membres en vue de renforcer les capacités institutionnelles d'Etats tiers en la matière.

Participation de la Suisse au CTAG

Dès l'origine, il a été prévu que d'autres pays que ceux du G8, principalement donateurs, puissent être invités à s'associer au CTAG. Ainsi, la présidence française a alors invité l'Australie et la Suisse à participer à la première réunion du CTAG (Paris, 2 juillet 2003). Par la suite, l'Espagne a aussi été conviée à se joindre au Groupe. La Suisse a été associée aux réunions du CTAG qui se sont tenues depuis sa création. La Suisse est invitée principalement en raison de ses capacités en matière de lutte contre le financement du terrorisme.

Les réunions du CTAG ont permis à la délégation suisse de s'insérer de manière utile et constructive dans le Groupe et de faire valoir les compétences, le savoir-faire du pays ainsi que son engagement en matière d'assistance technique notamment pour la lutte contre le financement du terrorisme. Ainsi, elle a conduit entre autres, des séminaires et des ateliers portant sur le domaine de l'AML/CFT (*Anti Money Laundering / Counter Financing of Terrorism*). La Suisse poursuit ses activités de soutien tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

Fonctions du CTAG

En premier lieu, le CTAG a pour fonction de soutenir le [Comité contre le terrorisme \(CTC\)](#), organe des Nations Unies, en accroissant la coordination entre les pays donateurs en matière de renforcement des capacités d'assistance dans la lutte contre le financement du terrorisme. Le CTAG encourage également les autres pays à mettre en œuvre effectivement la [Résolution 1373](#) et à adhérer aux [12 conventions multilatérales des Nations Unies sur le terrorisme](#).

L'assistance au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme consiste à fournir aux autres pays, des séminaires, des fonds, des compétences, des équipements, de l'assistance légale et technique afin de prévenir et de répondre aux activités terroristes, en adéquation avec les normes et standards internationaux notamment en matière de protection des droits de l'homme.

L'assistance peut porter par exemple sur les thèmes suivants : détection de documents frauduleux ; lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ; application de la loi ; sécurité des transports, de l'immigration et des frontières ; contrôle des bagages aux aéroports ; prévention et réponse au terrorisme chimique/biologique/radiologique et nucléaire (CBRN) ; contrôle des navires et cargos ; assistance à l'élaboration d'une politique et d'une législation en matière de lutte contre le terrorisme.

Le CTAG collabore avec plusieurs institutions internationales qui ont des compétences spécialisées dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. C'est ainsi le cas pour le [Groupe d'Action Financière \(GAFI\)](#) qui a élaboré les [8 Recommandations Spéciales](#) en matière de lutte contre le financement du terrorisme.

Réunions du CTAG

Les membres du CTAG se réunissent trois fois par an, principalement pour :

- échanger des informations sur les besoins des pays, les priorités au niveau de l'assistance à fournir, les projets et programmes entrepris par chaque membre ;
- suivre le travail des centres régionaux de formation pour la lutte contre le terrorisme ;
- recueillir plus d'informations sur les programmes techniques d'assistance mis sur pied par les organisations internationales, régionales et institutionnelles afin de mieux les coordonner.

Membres du CTAG

Les membres permanents du CTAG comprennent actuellement le G8, la Commission européenne (CE) et les représentants du Comité contre le terrorisme (CTC). Des représentants d'Australie, de Suisse et d'Espagne ont été invités à participer aux précédentes sessions du CTAG. Des membres d'organisations internationales telles que l'[Office des Nations Unies contre le crime et la drogue \(ONUCD\)](#), la [Banque asiatique de développement \(BAsD\)](#), l'[Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe \(OSCE\)](#), l'[Organisation de l'aviation civile internationale \(OACI\)](#), l'[Organisation maritime internationale \(OMI\)](#) ont également pris part aux réunions du CTAG.